

1923

*Les péripéties du classement
comme « Monument historique »
de l'arcade de la Maison de l'amour*

par G. Cosnier

Au début du siècle dernier, le patrimoine architectural de la France est convoité par les étrangers. De nombreuses œuvres sont achetées, démontées, emportées... C'est ce qui a failli arriver à l'arcade de « L'ostal dels amoros » construite à la fin du XV^e siècle.

La maison était en mauvais état, comme on peut le constater sur une carte postale de l'époque et la propriétaire avait accepté, fin 1922, l'offre d'achat de l'arcade (où est sculpté ce couple qui échange un baiser), présentée par un antiquaire de Paris. La maison allait être amputée !

Mais les pouvoirs publics s'étaient heureusement émus d'une telle situation et une « Société pour la sauvegarde de l'art Français » présidée par le Duc de Trévise s'était créée. Leurs actions conjuguées ont permis, dans ce cas particulier et en quatre mois, de classer l'arcade monument historique et d'empêcher sa disparition.

Voici, d'après les documents d'archives de Saint-Antonin, les points marquants de cette action :

– **19 janvier 1923** : La commission des Monuments Historiques émet un avis favorable au classement de l'arcade dans son entier (les documents d'archives ne permettent pas de dire qui a saisi cette commission).

– **5 mars 1923** : La direction des Beaux Arts informe le Duc de Trévise en ces termes : « En sa séance du 19 janvier dernier, la Commission des Monuments Historiques a émis un avis favorable au classement de l'arcade en son entier (avec les pieds droits) de l'édifice dont il s'agit. En informant de cet avis le Préfet du Tarn-et-Garonne je l'ai prié de pressentir la municipalité en vue de l'acquisition, pour le compte de la commune, de cette arcade qui serait transportée sur le mur banquettes bordant l'Aveyron, le long



LES AMOUREUX DE LA RUE DROITE - Photo de Luc Lebon

d'une des places de Saint-Antonin. Quant au reste de la maison, il n'est pas possible d'en envisager la conservation en raison de son peu d'intérêt et de son état de complète vétusté ».

- **... mars 1923** : Le maire de Saint-Antonin répond au Préfet du Tarn-et-Garonne : « Je me suis présenté chez Mme X. propriétaire qui a répondu à ma demande d'achat qu'elle avait vendu la dite arcade à M. Y. antiquaire à Paris et que, par conséquent, elle ne pouvait vendre deux fois le même objet ».

- **18 mars 1923** : Un archéologue de Toulouse intervient auprès du maire de Saint-Antonin en ces termes : « La maison de l'amour est donc menacée d'être débitée... pour éviter cela et pour assurer l'avenir, il faudrait conserver l'arcade en place et rien n'empêcherait la municipalité de Saint-Antonin d'envoyer aux Beaux Arts un vœu de classement pur et simple... Vous connaissez aussi bien que moi, certainement mieux, la curiosité qu'est la maison de l'amour... Elle est citée dans le manuel d'archéologie de Camille Enlart et elle paraît être la seule à ma connaissance ».

- **24 mars 1923** : Le préfet du Tarn et Garonne avise le maire de Saint-Antonin que l'antiquaire parisien renonce à son achat et demande à la propriétaire de restituer la somme versée à titre d'arrhes. Décision confirmée par l'antiquaire lui-même à l'Administration des Beaux Arts, en raison du projet de classement.

En conséquence, il prie le maire : « d'inviter la propriétaire à faire connaître par écrit le 26 mars dernier délai, soit elle-même soit par l'intermédiaire de toute personne parlant en son nom, si elle donne ou non son consentement au classement de l'arcade ou enseigne de la maison ».



- **27 mars 1923** : Le maire de Saint-Antonin avise le Préfet qu'il n'a pas reçu la réponse demandée.

- **26 avril 1923** : Le Président Millerand signe le décret de classement de l'arcade sous le nom de : « La maison de l'Amour ».

On pouvait donc penser que cette maison était sauvée mais faute d'entretien, le temps a continué à faire son œuvre et :

- **11 janvier 1930** : Le Préfet du Tarn-et-Garonne écrit au maire de Saint-Antonin : « Je suis avisé que le propriétaire de l'immeuble « La Maison de l'Amour » se proposerait de vendre et de faire enlever l'arcade principale du rez de chaussée de la façade... Tout immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, même en partie, sans l'autorisation de M. le Ministre des Beaux Arts. Je vous serais obligé de vouloir bien le rappeler d'urgence au propriétaire ».

- **15 janvier 1930** : Le nouveau propriétaire déclare au maire que la maison menaçant ruine, il avait l'intention de la démolir en partie et allait déposer une demande dans ce sens.

La Maison de l'Amour a été démolie, à l'exception de l'arcade classée et reconstruite en 1931... comme chacun a pu la voir jusqu'en 2002, l'arcade ayant été murée et une petite fenêtre percée dans cet espace.

Avec l'accord des Monuments de France et de l'architecte des Bâtiments de France, nous avons pu lui redonner une cohérence et réouvrir l'arcade qui, par chance, avait conservé outre l'arcade elle-même et sa magnifique sculpture une partie de ses pieds droits et sa pierre d'étal.